

Règlement du Jeu Concours « Grand jeu de fin de saison » organisé par Les Parcs du Sud

Article 1 – Organisation

La société “Les Parcs du Sud”, sis au 800 allée de Beaulieu à Montoux (84170), organise du 31.08.2018 au 09.09.2018 un jeu concours pour faire gagner deux Pass Saison WAVE ISLAND pour la saison 2019.

Article 2 – Participants et conditions de participation

Le jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure, ou mineure avec autorisation du tuteur légal résidant en France Métropolitaine.

Toute personne ayant dûment rempli le bulletin de participation et l’ayant inséré dans l’urne dédiée peut participer à la tombola.

Les organisateurs du jeu concours et les membres délivrant les bulletins de participation ne peuvent pas participer à cette tombola.

L’élimination immédiate du participant aura lieu si une tricherie est avérée.

Article 3 – Dotation

Le jeu concours est dotée de deux lots : d’une valeur unitaire de 160€ TTC et d’une valeur totale de 320€ TTC*

Lots : 2 Pass Saison Wave Island, saison 2019

Article 4 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le 10.09.2018, à Montoux 663 Impasse de la Traverse du Ventoux 84170 Montoux, en présence de Candy RIGAL et de plusieurs témoins pour attester de sa conformité et de son bon déroulé. Il ne sera attribué qu’un seul lot par gagnant.

** tarif en vigueur, sous réserve de modifications*

Si le bon de participation est illisible, ou mal complété, celui-ci sera considéré comme nul, et un nouveau tirage sera réalisé pour déterminer le gagnant du lot. S'il y a l'existence d'une tricherie avérée, le bulletin de la personne concernée sera retiré et considéré comme nul.

Article 5 – Retrait du lot

Le nom du gagnant sera communiqué sur notre page Facebook Wave Island Officiel.

Les lots seront envoyés par courrier suivi ou recommandé à l'adresse postale communiquée sur le bulletin de participation.

Si l'adresse communiquée est erronée le lot sera soit remis en jeu par l'organisateur soit annulé.

Article 6 – Données personnelles

Les données personnelles des participants seront conservées électroniquement et pourront le cas échéant être utilisées pour avertir électroniquement les participants des prochains événements de la société. Un simple e-mail de demande de retrait de cette liste à info@lesparcsdusud.net ou un courrier à l'adresse de la société permet de se retirer de cette liste et d'effacer toutes les données relatives au participant. Afin de pouvoir convenablement identifier le participant qui souhaite se retirer de cette liste, sa demande devra préciser son nom et son prénom.

